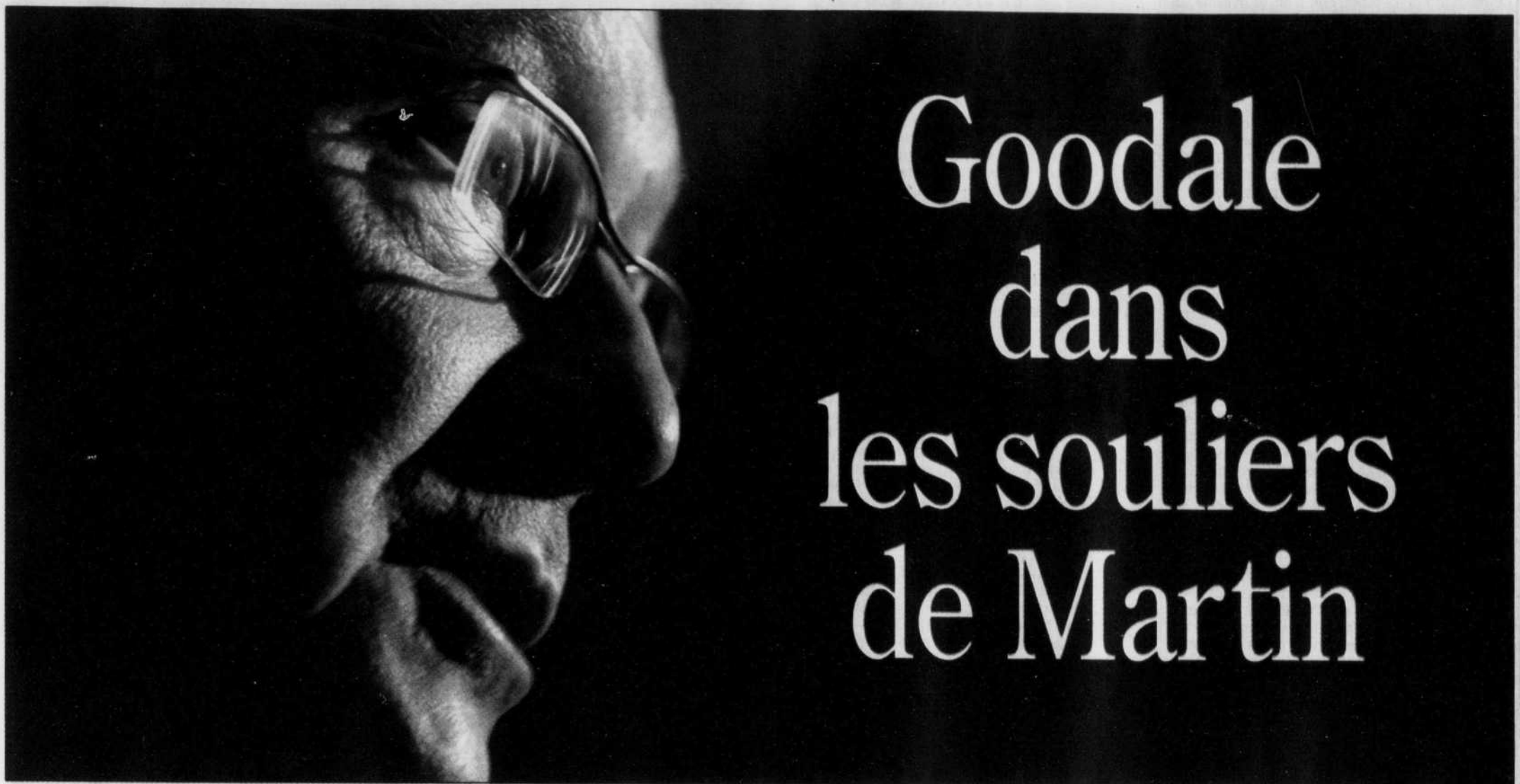
C A H I E R
B

PERSPECTIVES

Goodale
dans
les souliers
de Martin

M. Goodale répète depuis quelques semaines que les prévisions économiques laissent présager des surplus modestes pour les deux prochaines années et qu'il ne lui reste pas beaucoup de marge de manœuvre.

JIM YOUNG REUTERS

Le ministre des Finances aura de la difficulté
à présenter un budget aussi significatif
que ceux de son prédécesseur

MANON CORNELIER

Ottawa — Le 27 février 1995, Paul Martin s'était levé aux Communes pour présenter ce qui allait s'avérer le budget charnière du gouvernement Chrétien. Dix ans plus tard, Paul Martin, maintenant premier ministre, aimerait bien que le premier budget de son gouvernement soit tout aussi significatif.

Paul Martin a de la suite dans les idées. «Il y a des époques dans l'évolution d'une société où elle doit relever des défis fondamentaux, faire des choix fondamentaux, prendre un nouveau cap. Le Canada traverse actuellement l'une de ces époques», disait-il en 1995. «Nous sommes à l'aube de possibilités historiques, une période qui se présente rarement dans l'existence d'un pays. [...] Un moment pour convertir des circonstances historiques en changement transformateur», affirmait-il en novembre 2003 au moment de prendre la tête du Parti libéral du Canada.

Présenter un budget aussi marquant qu'il y a dix ans, presque jour pour jour, sera un défi difficile à relever pour le ministre des Finances, Ralph Goodale. Et, à certains égards, il vaut peut-être mieux qu'il ne cherche pas à imiter de trop près l'expérience de 1995. Le budget de cette année-là fut le point de départ non seulement de l'élimination du déficit mais aussi des surplus sous-évalués et des problèmes de financement des systèmes de santé, d'éducation postsecondaire et d'aide sociale. C'est à ce moment-là qu'on a sévèrement amputé les dépenses (25,3 milliards en trois ans), mettant à contribution, entre autres, les ministères de l'Environnement, de la Défense et de la Coopération internationale. On a restreint l'accès à l'assurance-emploi tout en écrémant ses surplus. Un climat de méfiance s'est installé qui empoisonne encore les relations entre Ottawa et les provinces et nuit aujourd'hui aux discussions dans de nombreux dossiers.

Prévisions prudentes

C'est aussi cette année-là que Paul Martin s'en était remis aux prévisionnistes du secteur privé pour établir ses prévisions budgétaires «prudentes». C'est aussi à ce moment qu'il avait commencé à prévoir des réserves, dont celle pour éventualités de trois milliards, une réserve qui a systématiquement servi à réduire la dette.

Avec des prévisions de croissance et de revenus presque pessimistes, des prévisions de dépenses plus réalistes et des coussins pour les mauvais jours, il a fini par éliminer le déficit dès 1997-98 et à afficher des surplus nettement supérieurs à tous ceux qui étaient prévus. Depuis, les surplus ont grimpé jusqu'à 20 milliards, en 2000-01. On était bien loin de la

prévision d'un budget simplement équilibré faite cette année-là.

Au cours de la dernière décennie, l'accès à l'assurance-emploi a été restreint, malgré les surplus du programme, et les travailleurs saisonniers ont dû apprendre à vivre avec le «trou noir» des semaines sans revenus alors que les jeunes et les femmes ont dû faire face à des critères difficiles à respecter. Ce tour de vis a coûté de nombreux comtés aux libéraux en 1997 et les met toujours sur la sellette au Québec et dans les Maritimes.

Les provinces, elles, ont vu les transferts pour la santé, l'éducation postsecondaire et l'aide sociale chuter de 18,7 milliards en 1994-95 à 12,5 milliards en 1997-98. Ottawa a commencé à rectifier le tir en 1999-2000, mais ce n'est qu'en 2002-03 que le total de ces transferts en espèces a rejoint et légèrement dépassé le niveau de 1994. Il y a bien eu des hausses depuis lors, mais elles sont survenues après moult pressions des provinces, avec lesquelles le lien de confiance s'est rompu et n'a jamais vraiment été restauré.

Prises à la gorge, les provinces ont sabré dans leurs autres postes de dépenses, dont les services sociaux, le logement, les garderies, l'environnement, les infrastructures et les villes, des secteurs où Ottawa, fort de sa marge de manœuvre financière, tente aujourd'hui de s'immiscer.

Pour les libéraux, le budget 2005 se veut avant tout une illustration de leur capacité de respecter leurs promesses de la dernière campagne qui, dans leur programme, totalisaient 28 milliards de dollars en cinq ans. Avec la dernière entente sur la santé, conclue en septembre dernier, et la réforme de la péréquation, adoptée en octobre, ils auront une bonne base. Mais pour les provinces, les chômeurs, les militaires et les environnementalistes, ce sera plutôt une nouvelle occasion pour Ottawa de réparer des pots cassés.

À tâtons

MM. Goodale et Martin tenteront de donner un ton visionnaire au budget qui sera présenté mercredi. Le problème est qu'il leur manquera certaines munitions essentielles. Il n'y a toujours pas d'ententes entre Ottawa et les provinces sur les garderies et les villes. Le plan de mise en œuvre du protocole de Kyoto se fait attendre, tout comme le nouvel énoncé de politique internationale, qui portera sur les politiques étrangère, de défense, de commerce et d'aide internationale. M. Goodale promettra des fonds, question d'être prêt à faire face à des élections précipitées, mais, dans bien des cas, il faudra repasser pour les détails.

On en mettra quand même plein la vue en suivant une recette très usée. En 1995, par exemple, Ottawa avait annoncé d'un seul coup les compressions des trois années suivantes. Il s'est bien abstenu de nous rafraîchir la mémoire dans les budgets subséquents, même s'il ne s'est jamais privé de répéter les bonnes nouvelles.

Cette façon de faire s'est répétée année après année sous les libéraux, et le même scénario se dessine cette année. Les chiffres seront ronflants, s'il faut en croire les nombreuses fuites des dernières semaines: cinq milliards pour les garderies, cinq milliards pour les villes, de cinq à six milliards pour la mise en œuvre du protocole de Kyoto, 700 millions pour les personnes âgées à faible revenu, 1,5 milliard pour l'aide au logement pour les familles démunies, un milliard pour la défense...

Mais — et c'est un très gros «mais» — dans presque tous les cas, on parle d'investissements étalés sur cinq ans. Et l'essentiel des déboursés aura lieu au cours des deux ou trois dernières années du plan budgétaire. Ainsi, on ne parle que de 300 à 400 millions pour les villes la première année. Les personnes âgées verront leur chèque de supplément de revenu augmenter graduellement, mais il faudra cinq ans pour que la hausse atteigne 35 ou 58 \$ par mois. Dans le cas de Kyoto, on estime que près de la moitié de la somme sera composée de fonds déjà annoncés mais inutilisés.

M. Goodale répète depuis quelques semaines que les prévisions économiques laissent présager des surplus modestes pour les deux prochaines années et que, une fois pris en compte les accords sur la péréquation et la santé, il ne lui reste pas beaucoup de marge de manœuvre pour financer d'autres initiatives. «Les calculs fonctionnent très bien sur une période de cinq ans mais, à court terme, ça représente un défi», a-t-il dit récemment. Il soutient que la hausse du dollar ne s'est pas encore complètement répercutée sur les exportations et, par ricochet, sur les revenus fédéraux.

Lors de sa mise à jour économique, en novembre, M. Goodale prédisait, une fois soustraits la réserve pour éventualités de trois milliards et les coûts des accords sur la santé et la péréquation, un surplus de 5,9 milliards pour l'année qui s'achève, de 1,5 milliard pour 2005-06 et de 2,9 milliards pour 2006-07.

Le budget de mercredi sera par ailleurs plus précis au sujet des compressions qui seront imposées d'ici cinq ans pour financer de nouvelles dépenses. Environ 10 des 12 milliards en compressions exigées de John McCallum, le ministre responsable de l'examen des dé-

penses, devraient être expliqués dans le budget, révélait le *Globe and Mail* hier. L'exercice n'est pas anodin. En cette ère post-commandites, le gouvernement veut prouver non seulement qu'il respecte ses promesses mais qu'il sait aussi agir en gestionnaire prudent.

Surveiller ses arrières

Ralph Goodale aura un autre défi: amadouer au moins un parti d'opposition afin de permettre l'adoption du budget de ce gouvernement minoritaire. Jusqu'à récemment, les libéraux comptaient sur les conservateurs qui, en s'abstenant ou en s'absentant en assez grand nombre, pourraient leur permettre de sauver la mise. Les troupes de Paul Martin ne savent plus si elles peuvent s'y fier car le PC est revenu sur sa parole cette semaine pour défaire deux projets de loi assurant la scission du ministère des Affaires étrangères.

Le PC dit qu'il ne pourrait pas soutenir un budget dépourvu de réductions de taxes pour les familles à faible et moyen revenu. Le NDP exige un plan solide pour mettre Kyoto en œuvre. Le Bloc veut de véritables progrès vers une correction du déséquilibre fiscal et une réforme sérieuse de l'assurance-emploi, y compris la création d'une caisse autonome. Il a déjà fait savoir qu'il est insatisfait des quelques mesures envisagées par le gouvernement.

Par ailleurs, les trois chefs des partis d'opposition ont fait parvenir une lettre au premier ministre Martin hier pour exiger l'adoption d'une stratégie visant à augmenter de façon prévisible l'aide au développement, avec une hausse importante dès maintenant. De plus, ils demandent qu'une loi soit adoptée pour faire de la réduction de la pauvreté le premier objectif de l'aide internationale canadienne.

On saura rapidement si le vote sur le budget se traduira ou non par la défaite du gouvernement et le déclenchement d'élections anticipées. Le débat sur la motion de présentation du budget doit durer quatre jours, pas nécessairement consécutifs. Le premier jour de débat aura lieu le 24 février, et les trois suivants, les 7, 8 et 9 mars. C'est du moins le plan du leader parlementaire libéral, Tony Valeri.

Deux partis d'opposition peuvent proposer des amendements à cette motion. Si tel est le cas, le premier vote devrait avoir lieu dès la deuxième journée de débat. Le deuxième amendement devrait faire l'objet d'un vote le jour suivant, et celui sur la motion gouvernementale, le quatrième jour. M. Valeri a déjà fait savoir que chacun de ces votes serait considéré comme un vote de confiance, ce qui signifie que le test le plus crucial pour les libéraux de Paul Martin pourrait survenir dès le 7 mars, immédiatement après le congrès du Parti conservateur, à Montréal. Tout un programme!

PERSPECTIVES

Une dizaine de référendums sont prévus parmi les pays de l'Union

La Constitution européenne est en danger

Les Espagnols diront oui demain, mais c'est la France qui suscite le plus d'inquiétude

CHRISTIAN RIOUX

Paris — Dimanche, les 35 millions d'électeurs espagnols seront les premiers à ratifier par référendum la nouvelle Constitution européenne. L'Espagne s'attend à une victoire retentissante du oui, déclare à qui veut l'entendre José Luis Rodríguez Zapatero. Mais le premier ministre espagnol demeure un des rares chefs de gouvernement européens à pouvoir faire preuve d'optimisme.

Si le résultat ne fait guère de doute en Espagne, c'est que le pays a vu son revenu par habitant grimper de 11 points par rapport à la moyenne communautaire depuis son adhésion à l'Union, en 1986. 88 % des Espagnols estiment que l'adhésion à l'Union a été une bonne chose. C'est même pour cela que l'Espagne a été choisie pour ouvrir le bal de la dizaine de pays qui tiendront des référendums. À moins d'un cataclysme de dernière minute, les Espagnols devraient se prononcer très majoritairement pour le oui. Le Parti socialiste, au pouvoir, ainsi que le parti d'opposition, le Parti populaire, ont tous deux appelé à voter oui. Ils achèvent d'ailleurs un blitz référendaire de deux semaines. Les grands partis nationalistes basques et catalans appuient aussi le oui. 95 % des élus du Parlement espagnol sont de cet avis. Seuls les communistes verts d'Izquierda Unida et les républicains indépendantistes catalans (ERC) soutiennent le non.

Montrer la voie à toute l'Europe: l'occasion semble trop belle. Le résultat paraît si évident qu'une grande partie des électeurs pourraient ne pas se déplacer. Un taux de participation sous les 45 % des élections européennes de juin 2004 serait considéré comme un échec. Selon le dernier sondage du Centre des investigations sociologiques (CIS), 51 % des inscrits sont favorables à la Constitution, contre seulement 6 % qui s'y opposent. Le même sondage révèle que deux Espagnols sur trois estiment avoir une «faible» connaissance de la Constitution et qu'un sur trois en ignore totalement le contenu. Ce n'est pas faute d'information puisque le gouvernement a distribué six millions d'exemplaires de la Constitution et 20 millions de brochures explicatives.

Déplorant «l'omission délibérée du christianisme comme l'une des racines vivantes de l'Europe» dans le texte constitutionnel, l'Église espagnole (en froid avec le gouvernement) a déclaré que l'abstention était «une option moralement acceptable».

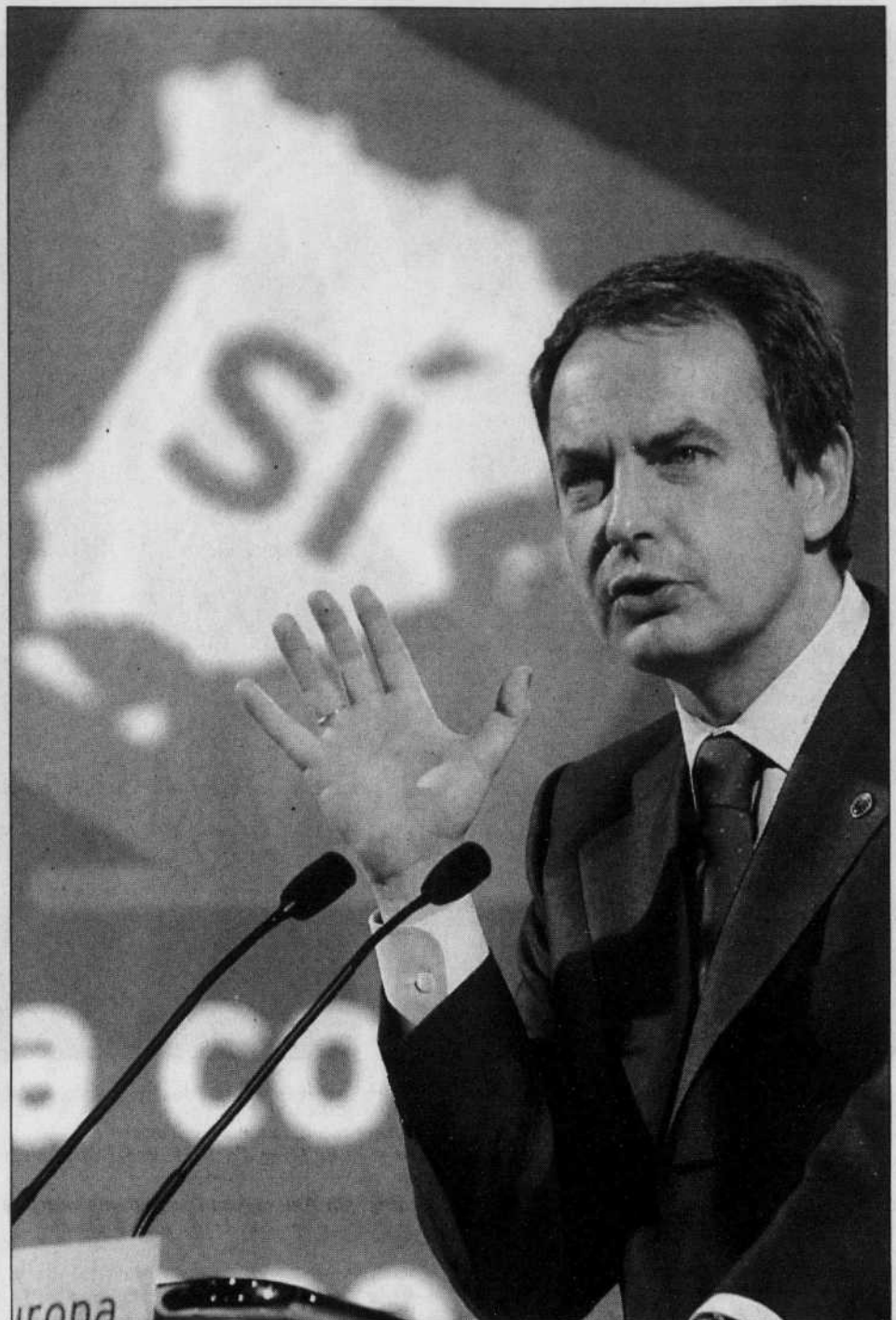
La France inquiète

Après le président français Jacques Chirac, la semaine dernière, c'était au tour du secrétaire du Parti socialiste français, François Hollande, de monter sur la même scène que José Luis Rodríguez Zapatero hier à Madrid. Qu'on ne s'y trompe pas: ces apparitions n'avaient pas d'abord pour but d'influencer les électeurs espagnols mais de montrer aux Français que le oui peut mobiliser les foules.

Parmi la dizaine de référendums prévus — si on met de côté le Royaume-Uni, traditionnellement eurosceptique, et la République tchèque —, c'est la France qui inquiète le plus Bruxelles. Le président Jacques Chirac vient d'appeler le Parlement à se réunir en congrès à Versailles le 14 mars pour adopter la révision constitutionnelle nécessaire à la tenue du référendum. Devant l'apparente montée du camp du non, le vote, d'abord prévu en juin, pourrait avoir lieu en mai (possiblement le 22 ou le 29). L'urgence ne trompe personne; elle vise à freiner la progression des tenants du non. Depuis des semaines, ils sont pratiquement les seuls à se faire entendre.

Contrairement à ce qui s'était produit lors de l'adoption (par 500 000 voix seulement) du traité de Maastricht, en 1992, c'est de la gauche que les premiers boulets ont été tirés.

Depuis l'automne, le Parti socialiste n'a pas cessé de se déchirer sur la question. La gauche du parti juge le traité trop «libéral» et pas assez «social». La gauche socialiste n'en a pas tant contre la délégation de souveraineté que contre l'absence de profession de foi sociale dans la Charte des droits et la définition des objectifs de l'Union. Le jour même où le secré-



Le premier ministre espagnol José Luis Rodríguez Zapatero a été très actif dans la campagne pour le oui.

taire du Parti socialiste, François Hollande, lançait sa campagne pour le oui, l'ancien premier ministre Laurent Fabius disait dans *Le Parisien* qu'il voterait non. Défaits dans un référendum interne au parti, ses partisans sont loin d'avoir désarmé. L'unité des socialistes sera à tout le moins fragile dans cette consultation où la gauche de la gauche découvre soudainement que le modèle étatiste français n'est guère en vogue en Europe. Avec l'élargissement à 25 et l'éventuelle adhésion de la Turquie, les europhiles s'aperçoivent aussi que l'Europe ne sera probablement jamais la fédération forte dont ils rêvaient.

Dissensions à gauche

On retrouve les mêmes dissensions chez les verts, où un référendum interne n'a donné que 53 % pour le oui. Le débat sur l'Europe reflète la montée de l'extrême gauche (trotskiste et communiste) qui avait causé la défaite de Lionel Jospin à l'élection présidentielle de 2002. Les sondages montrent que la popularité des leaders de gauche favorables au non s'est accrue depuis un mois. «La cassure de la gauche est un fait», a déclaré le socialiste Henri Emmanuelli, partisan du non.

Les faits lui donnent raison. Sans prévenir, une crise interne a éclaté la semaine dernière au sein du premier syndicat de la France, la CGT. Son secrétaire général, Bernard Thibault, a été désavoué pour cause de neutralité face à la Constitution européenne. Le Comité confédéral national a rejeté le traité européen,

infligeant un désaveu à sa direction qui ne voulait pas donner de consigne de vote.

À droite, c'est plutôt l'éventuelle adhésion de la Turquie qui vient brouiller les cartes. Jacques Chirac a beau soutenir que la France pourra toujours s'y opposer en temps et lieu, la récente visite dans ce pays du président de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré, laisse penser que l'affaire est dans le sac. Le bouillant chef de l'UMP, Nicolas Sarkozy, et celui de l'UDF, François Bayrou, pourront difficilement résister à la tentation d'affaiblir Jacques Chirac sur une question aussi centrale.

Le gouvernement devra par ailleurs trouver le moyen de faire campagne sans trop montrer le premier ministre Jean-Pierre Raffarin, contre lequel la grogne est croissante chez les fonctionnaires et les étudiants. La tentation de sanctionner le gouvernement sera forte.

«Si plus de 20 % des pays refusent» la Constitution, «c'est à l'eau», a déclaré à la télévision le socialiste Dominique Strauss-Kahn. «On mettra au moins dix ans à redémarrer». Les jeux sont loin d'être faits, mais le directeur du journal *Le Monde*, Jean-Marie Colombani, reconnaît qu'il «faudra une forte campagne et une implication personnelle du président pour que le oui à la Constitution européenne puisse l'emporter». L'auteur du texte constitutionnel, Valéry Giscard d'Estaing, a d'ailleurs déjà prévu une sortie de secours en cas de victoire du non. «Il faudrait leur dire [aux électeurs]: "Vous avez un an pour réfléchir, et vous pourrez revoter"», a-t-il déclaré lors d'une rencontre organisée par l'hebdomadaire *Le Point*.

Une Europe sans la France? On n'ose



Jean Dion

Ils sont prêts

Abandonnons à d'autres le soin d'être compétents et de nous décortiquer l'ensemble de tout ça, et donnons libre cours à notre indignation justifiée: il est proprement scandaleux, messieurs dames, qu'à la faveur de ce redesign de cabinet, l'on n'ait ni nommé un ministre d'Etat aux complexes hydroélectriques (MECHE), ni créé un Bureau d'observation ministérielle des barrages électriques (BOMBE), ni à la rigueur institué une Direction d'estimation générale des attentats terroristes (DEGAT). Mais dans quel monde ils vivent, nos édiiles, je vous le demande poliment? Oh, bien sûr, on sait bien: c'a ses gardes du corps, sa protection rapprochée, et ça se développe un sentiment d'invulnérabilité. Mais de nous, les gueux, les roturiers, la plèbe sans défense exposée à une interruption de courant majeure et prolongée lors même que sévit la bise de février, on se fout comme de l'an 2000 et de son bogue. Vous souvient-il du bogue de l'an 2000? Elle était bonne, celle-là, n'est-ce pas?

Vous l'avez vu, messieurs dames, on entre dans nos centrales hydrauliques universellement molles (CHUM) comme dans un moulin à vent. Comme dans une é-o-li-en-ne, mesdames messieurs. Bon, l'exemple n'est peut-être pas idéal étant donné que vous n'êtes jamais entré dans une éolienne ni ne connaissez personne qui soit entré ou ait essayé d'entrer dans une éolienne et n'avez donc pas la moindre idée de si c'est facile ou non. Mais vous l'avez vu, parce que trois quarts des journalistes que compte le Québec — l'autre quart s'escrimant à expliquer pourquoi, en tant que zexperts avec plein de contacts et le numéro de cellulaire de tous les gens importants, ils avaient dit qu'il y aurait du hockey ce printemps alors qu'il suffisait d'un soupçon de cocologie pour voir que rien qu'à voir on voyait bien — ont consacré la fin de leur semaine à surveiller des installations électriques, à tenter de pénétrer subrepticement dans des installations électriques pour le fun, à garder à l'œil des eaux usées et à se promener de manière générale avec l'air de rien en se disant dans leur Ford intérieur qu'ils pourraient avoir des armes de destruction massive dans leur attaché-case sans que personne n'en sache rien. Les journalistes adorent savoir des choses que les gens ne savent pas et les leur livrer en disant «regarde, chose, moi je sais ça».

Quant à l'autre autre quart, le cinquième, il est entré dans le siège social d'Hydro-Québec et a montré qu'on pouvait y circuler pendant 45 bonnes secondes avant de se faire interpellé par un salarié de la boîte lui intimant: «Ca ca fê là?». Cela pendant que la Place Ville-Marie, elle, pour prendre un exemple au hasard, était laissée entièrement ouverte au public, et vous savez ce qu'il peut faire, le public, quand on lui apprend qu'il n'y a personne pour l'empêcher de commettre des méfaits d'envergure.

Et dire qu'il n'y a pas si longtemps, vous en souveniez-vous, nous nous gaussions du fait que les États-Uniens versaient dans la paranoïa question sécurité. Mes sources tapies dans la pénombre des collines de l'Afghanistan septentrional sont formelles: d'ici quelques heures, une vidéocassette d'Oussama Ben-Li atterrira sur le pupitre d'Alain «Al» Jazira. «Nous allons faire sauter la Manic», dira-t-il. «Vos rues sales et transvasales sont une insulte à l'endroit de l'islam militant.»

«Contrairement à d'autres que je ne nommerai pas, nous sommes prêts.»

Il n'y a pas de hasard dans la vie. Ainsi avouons-nous d'être déploré, dimanche dernier, le décès de Lucia de Jesus dos Santos à l'âge de 97 ans. Sœur Lucia était la dernière survivante des trois enfants qui avaient discuté le bout de gras avec la Vierge à Fatima, en 1917.

Or voyez cela un peu. 1917, cela s'adonne à être l'année de fondation de la Ligue nationale de hockey. (En passant, plusieurs milliers de personnes m'ont écrit pour me demander comment la Ligue nationale de hockey allait faire pour retrouver la faveur du public lorsqu'elle reprendra ses activités sportives. C'est une drôle de question. Regardez ce qui s'est passé à la Commission des liqueurs. Dès que la grève a pris fin, le contribuable-client s'est rué sur la boisson d'État. A-t-il dit: «Bon, vous avez ri de moi avec ce conflit de travail prolongé, tant pis pour vous, vous ne me reprendrez plus. De toute manière, j'en ai profité pour développer une assuétude à la piquette de dépanneur. Je ne jure plus que par le vinier de Harfang des patriotes?» Non, messieurs dames, il n'a pas dit ça. Il est comme ça, le contribuable-client. Son service essentiel est justement cela, essentiel.)

Et puis, sœur Lucia s'est éteinte, pressé d'un siècle plus tard, trois jours avant qu'une saison complète de la Ligue nationale de hockey ne soit annulée pour la première fois de l'histoire.

Or le troisième secret de Fatima, qui n'en est pas vraiment un puisque tout le monde le connaît, est bel et bien: pauvre Canada.

Et quand on a annoncé qu'il n'y aurait pas de hockey professionnel majeur ce printemps, tous les médias ont dit: les États-Uniens s'en balancent, mais alors là, aïe aïe aïe, pauvre Canada.

Toute est dans toute, bande d'impies.

Dans la chronique de samedi dernier, au lieu du mot «partie», il aurait fallu lire «priorité». Ça vous laisse baba, hein? Par ailleurs, ne me demandez pas comment, au lieu de «priorité», j'ai pu écrire «partie», les deux se ressemblant somme toute relativement peu. Peut-être était-ce dû à la réouverture de la Commission des liqueurs.

Encore par ailleurs, plusieurs auditeurs d'*Indicatif présent* se sont plaints de l'utilisation du mot «week-end». À ce sujet, M. Claude Langlois nous a aimablement fait parvenir ce qui suit.

«Il faut savoir que la notion de «week-end» nous vient d'Angleterre. Elle est le fruit de l'une des premières grandes batailles menées par les travailleurs anglais à la fin du XIXe et au début du XXe siècle pour obtenir la semaine de cinq jours de travail.

«Ce n'est que par la suite que les syndicats des autres pays, y compris en France, se sont battus pour avoir à leur tour ce qu'on appelait alors l'«English week» ou le «weekend» (en un seul mot), ce qui signifiait deux jours de congé pour cinq jours de travail.

«Cela explique pourquoi le mot anglais «week-end» (avec un trait d'union) a été accepté dans la langue française. À la limite, c'est l'expression «fin de semaine» [calquée] qui est un anglicisme.»

Bonne fin de week-end.

jdion@ledevoir.com



Les partisans du non ont tenu une manifestation à Bilbao le 12 février.

AGENCE FRANCE-PRESSE

• PERSPECTIVES •

Le Liban de nouveau en première ligne

L'assassinat de Rafic Hariri
a cristallisé les tensions qui sévissent au pays des cèdres

CLAUDE LÈVESQUE

Les images qui nous sont parvenues de Beyrouth lundi dernier nous ont ramenés une vingtaine d'années en arrière, alors que la guerre faisait rage au Liban.

Même s'il se trouve peu d'observateurs pour prédire que ce pays du Proche-Orient replongera dans la situation d'alors, les circonstances de l'assassinat de l'ancien premier ministre Rafic Hariri montrent que certains acteurs y jouent très dur, signe que les enjeux sont importants.

Les yeux se sont vite tournés du côté de la Syrie, vers laquelle pointent de nombreux doigts accusateurs. Pour l'opposition libanaise, qui s'oppose depuis quelques années à la tutelle syrienne sur la vie politique du pays, la cause est déjà entendue.

Les principaux partis de cette opposition ont publié dès lundi un communiqué imputant aux autorités libanaises et à leur tuteur syrien la responsabilité de l'assassinat. Ils réclament une enquête internationale, appuyés en cela par plusieurs gouvernements étrangers.

La famille du défunt a fait savoir qu'elle ne souhaitait la participation d'aucune personnalité officielle libanaise aux obsèques mercredi. Celles-ci ont rassemblé environ 200 000 personnes qui ont dénoncé la présence syrienne dans leur pays.

Mardi, le Conseil de sécurité a commandé au secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, un rapport sur «les circonstances, les causes et les conséquences» de la mort d'Hariri. Le lendemain, le gouvernement libanais, tout en refusant de se soumettre à une enquête internationale, s'est dit prêt à demander l'assistance d'experts suisses dans sa propre enquête.

S'il s'avère, comme cela a été avancé, que la charge explosive de plusieurs centaines de kilos a été placée sous l'asphalte du boulevard emprunté par la voiture de M. Hariri, où des travaux de voirie auraient par surcroît été effectués quelques jours plus tôt, la thèse d'une complicité officielle s'en trouvera renforcée.

Un vote et une résolution

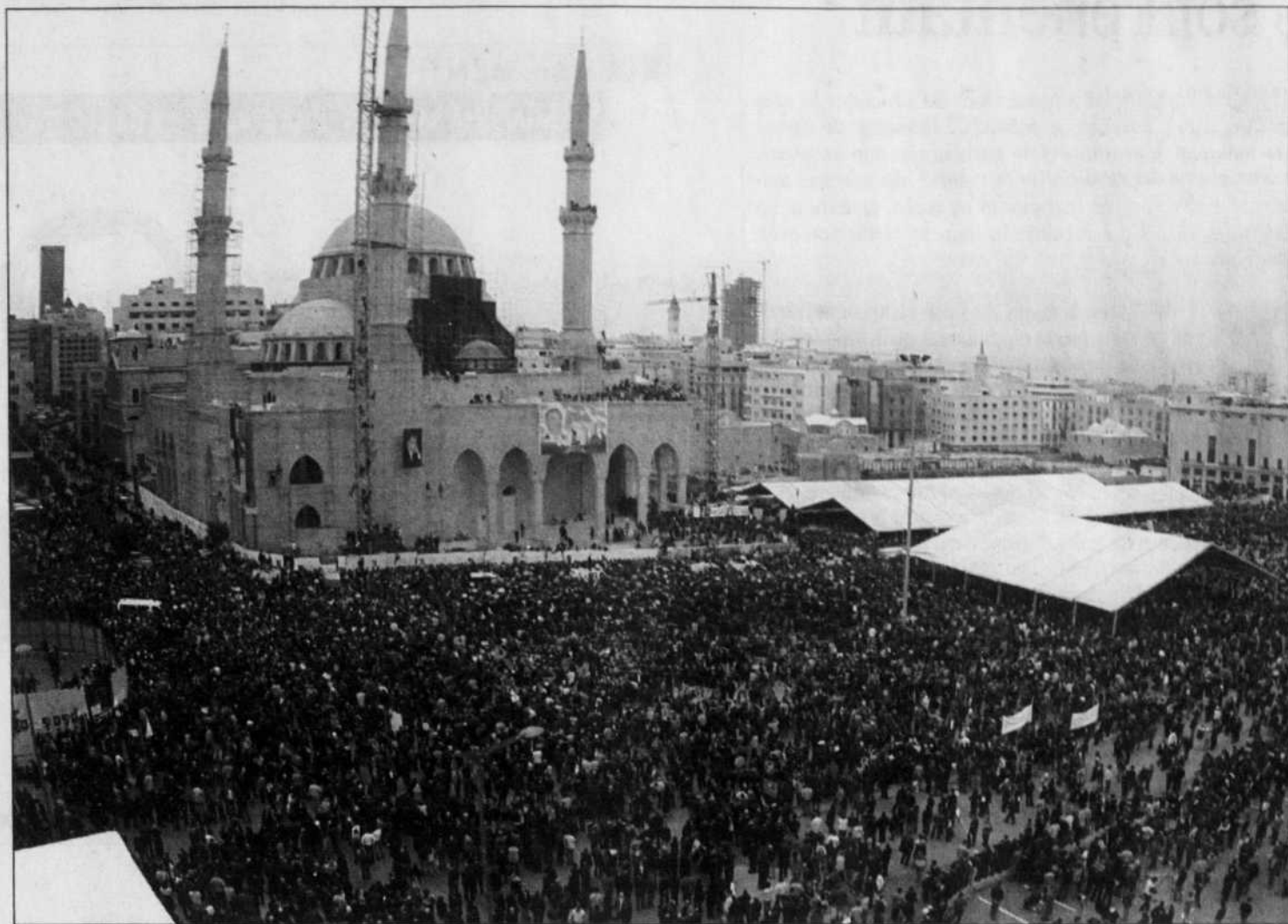
En toile de fond, rappelons que les députés libanais avaient adopté, le 3 septembre dernier, une réforme constitutionnelle permettant de prolonger le mandat de six ans du président syrien Emile Lahoud, qui arrivait à échéance. Hariri, qui était encore le chef du gouvernement, avait alors signé cette loi, apparemment soumis à de fortes pressions. Le mois suivant, il démissionnait et rejoignait les rangs d'une opposition qui réclame de plus en plus instamment le retrait des forces syriennes du Liban.

La veille du vote des députés libanais, le Conseil de sécurité des Nations unies avait adopté une résolution parrainée par la France et les États-Unis. La résolution 1559 exige le retrait des troupes syriennes ainsi que le désarmement du Hezbollah et des milices palestiniennes basées dans les camps de réfugiés. La Syrie maintient environ 14 000 militaires au Liban.

«D'abord confinée à la communauté chrétienne, l'opposition à la Syrie a gagné des secteurs de plus en plus larges de la population, toutes appartenances communautaires confondues, avant que des personnalités politiques pourtant considérées comme proches de la Syrie, tels le leader druze Walid Jumblatt, chef du Parti socialiste progressiste (PSP), et Rafic Hariri ne la rejoignent», écrit récemment le quotidien *Le Monde*.

Les pressions internationales

Depuis l'occupation américaine en Irak en 2003, les pressions exercées par Washington sur la Syrie ont probablement enhardi l'opposition libanaise. Washington envisage actuellement d'adopter de nouvelles sanctions contre la Syrie en raison de son refus de retirer ses soldats du Liban mais aussi de la présence supposée d'insurgés irakiens sur son sol et de son soutien à des groupes extrémistes palestiniens.



Des milliers de Libanais ont entouré la mosquée al-Amin mercredi pour les obsèques de Rafic Hariri.

SHARIF KARIM REUTERS

Washington souhaite que Damas contrôle mieux les 600 kilomètres de sa frontière avec l'Irak et empêche les infiltrations de combattants islamistes vers Fallouja et le «triangle sunnite».

La vigueur du mécontentement populaire libanais à son endroit a pris de court la Syrie, estime Fadi Hammoud, ancien journaliste au quotidien *L'Orient - Le Jour* de Beyrouth. Mais «la mainmise sur le Liban est une question de survie pour le régime autocratique de Damas, estime cet observateur. Le Liban démocratique a toujours été une terre d'asile pour les opposants arabes de tous pays, y compris de la Syrie. Le régime dirigé par Afaz al-Assad y voyait une source de danger à 40 kilomètres de sa capitale, Damas».

En outre, Damas a intérêt à maintenir sa présence militaire au Liban et surtout à continuer de jouer la carte du Hezbollah et des milices palestiniennes, question de ne pas être oublié dans l'éventualité d'un règlement durable du conflit israélo-palestinien. Israël, on le sait, occupe sur le plateau du Golan une partie du territoire syrien depuis la guerre des Six Jours, en 1967.

Des intérêts enchevêtrés

C'est une étrange relation que la Syrie entretient avec son voisin du Sud. Celui-ci ne compte qu'un peu plus de quatre millions d'habitants qui gagnent un revenu annuel moyen de 3900 \$US, comparativement aux 18 millions de Syriens qui, eux, se contentent de 1130 \$US. Des centaines de milliers de Syriens travaillent actuellement au Liban.

De nombreux liens d'affaires et d'intérêts se sont tissés à différents niveaux. «Des dignitaires militaires ou de l'appareil sécuritaire reçoivent une part du gâteau libanais, souvent sous forme de contrats de BTP [bâtiments et travaux publics]. Mais il existe aussi toutes sortes de petits in-

térêts qui sont de l'ordre du quotidien, ce qui fait qu'ils sont très étendus», observe le journaliste Fadi Hammoud.

Le Liban, qui aimerait bien retrouver son statut de Suisse ou de Hongkong du Proche-Orient, connaît de graves problèmes économiques depuis plusieurs années, notamment l'inflation, le chômage et une dette extérieure de quelque 30 milliards \$US (près du double de son PIB).

En novembre 2002, une conférence présidée à Paris par Jacques Chirac, un ami personnel de Rafic Hariri, avait permis à ce dernier de restructurer cette dette grâce au financement de la France, de l'Union européenne, des pays du Golfe et du Fonds monétaire international. En contrepartie, le Liban s'était engagé à mettre en œuvre certaines réformes économiques.

Entre 1992 et l'automne dernier, Rafic Hariri avait dirigé cinq gouvernements au Liban. Milliardaire à la double citoyenneté libanaise et saoudienne (il a fait fortune dans le bâtiment en Arabie, où il a passé 20 ans), il incarne pour plusieurs la reconstruction (parfois anarchique) du pays après la guerre civile. Une reconstruction dont il a financièrement profité puisque sa propre société de construction, Solideres, a décroché plusieurs contrats plantureux. Ses ennemis, dont le président Lahoud, lui reprochent d'avoir lui-même contribué aux difficultés économiques du pays.

Guerre civile

À partir de 1975, le Liban a été déchiré par une guerre civile qui opposait initialement la communauté chrétienne aux musulmans et aux réfugiés palestiniens. Ces années d'affrontements, qui allaient durer jusqu'à la fin des années 80, ont été marquées par les interventions militaires de la Syrie en 1976 et d'Israël en 1982, de même que par

l'éviction de la direction et des combattants de l'OLP. D'abord favorables à l'intervention syrienne, les partis chrétiens de droite, réunis au sein du Front libanais, se sont éventuellement tournés vers Israël lorsqu'ils ont compris que Damas ne partageait pas leur objectif de mater les Palestiniens et la gauche musulmane.

La guerre civile a pris fin avec les accords de Taëf, en 1989, qui prévoyaient notamment que la Syrie respecte la souveraineté libanaise et retire ses troupes, alors fortes d'environ 35 000 hommes, dans les trois ans. Douze ans plus tard, on en compte encore environ 14 000 dans le pays des cèdres.

Le Liban demeure une mosaïque de communautés, surtout définies par la religion. Si elles s'affrontaient au mortier et à la kalachnikov dans les années 70 et 80, elles jouent aujourd'hui le jeu électoral, s'appuyant chacune sur un certain nombre de fiefs: par exemple, les chrétiens maronites (catholiques) dans le nord du mont Liban, les druzes dans le sud de ce même mont Liban, les sunnites à Beyrouth, Tripoli, Saïda et Tyr, les chiïtes à Baada, dans la banlieue sud de Beyrouth, dans la vallée de la Beeka et à Baalbek, et les chrétiens orthodoxes à Beyrouth.

L'assassinat de Rafic Hariri semble avoir cimenté l'unité nationale plutôt que de provoquer un retour à la guerre civile. On a vu mercredi que la popularité du politicien transcendait les barrières communautaires.

Mais l'impatience s'installe. Des élections générales doivent en principe se tenir en avril. Hier, les partis d'opposition ont appelé à la déobéissance civile, réclamant la formation d'un gouvernement de transition en attendant le scrutin.

Le Devoir

La démocratie en TGV

Le projet religieux en Irak est tempéré par d'incontestables influences séculières

GUY TAILLEFER

Il y a un proverbe irakien qui dit: «Deux Irakiens qui se rencontrent forment trois partis.» C'est dans cet esprit que s'ouvrent — les résultats officiels des législatives du 30 janvier ayant confirmé jeudi le triomphe de la majorité chiïte — des négociations historiques en vue de la formation d'une autorité transitoire qui aura la tâche dantesque de rédiger une constitution, de la faire valider par référendum et de reconvoquer la population à un nouveau scrutin national destiné à élire un gouvernement pour quatre ans. Un grand exercice de démocratie formelle qui devra avoir été ficelé dans seulement dix mois.

Les pessimistes disent que les attentats quotidiens et la marginalisation politique de la minorité sunnite ont toutes les chances de tout faire capoter — avec guerre civile à la clé. Les optimistes, car il y en a, comme le politologue Sami Aoun, chercheur à la chaire Raoul-Dandurand de l'UQAM, voient une lumière au bout du tunnel dans l'écllosion des «sensibilités au pluralisme politique» auquel le processus irakien, malgré toutes ses imperfections, donne lieu dans la population et parmi les politiques. Un processus où, au demeurant, le projet politique religieux est tempéré par d'importantes influences laïcisantes.

L'organisation du pouvoir qui se dessine en Irak semble vouloir tenir compte de cette pluralité — en laquelle plusieurs apprendent en revanche une nouvelle forme de sectarisme. Pour le moment, tout indique que le poste clé de premier ministre irait au chiïte Ibrahim Jaafari, 54 ans, rentré d'exil après la chute de Saddam Hussein en avril 2003. Il est le chef du parti Dawa, l'un des plus vieux mouvements islamistes chiïtes d'Irak. Il a cependant un rival, un étonnant rival: le «rescapé» Ahmed Chalabi, lâché par le Pentagone qui l'a longtemps soutenu. La présidence du pays, plutôt symbolique, irait au Kurde Jalal Talabani, chef de l'Union patriotique du Kurdistan (la coalition des partis kurdes est



FALEH KHEIBER REUTERS

Ibrahim Jaafari est favori pour le poste de premier ministre.

arrivée deuxième aux élections, obtenant 75 sièges), tandis qu'au moins l'une des deux vice-présidences, obligatoirement sunnite, pourrait aller à un homme comme Ghazi al-Yawar, «séculier, ouvert aux chiïtes, ouvert aux Kurdes», ainsi que l'affirmait sur PBS l'analyste Fouad Ajami, de l'université John Hopkins.

Si l'Irak est coupé en tronçons ethniques et religieux, les sinieuses tractations qui ont cours à Bagdad se font aussi sur fond de luttes d'intérêts, de clivages idéologiques et de vieilles rivalités personnelles. En fait, la formation du nouveau gouvernement a des airs de chaise musicale où sont présents la plupart des hommes de la précédente autorité provisoire. Aussi, et en partie pour cause d'inimitiés, le premier ministre sortant, le

«laïc» Iyad Allawou, dont la «liste» a obtenu 40 sièges, voudra rester dans l'opposition et refusera d'entrer en alliance avec Ibrahim Jaafari.

En outre, la coalition chiïte réunie sous le parapluie de l'Alliance irakienne unifiée (AIU), qui a remporté une mince majorité aux élections avec 140 sièges sur 275, n'est peut-être pas aussi unifiée qu'il y paraît. Ni aussi catégoriquement islamiste qu'on le pense, malgré le soutien que lui a donné le grand ayatollah Ali Sistani et le fait que l'un des principaux partis qui forment l'AIU, le Conseil suprême de la révolution islamique en Irak (CSRII), est proche de la théocratie iranienne. Une demi-douzaine seulement des 228 candidats de l'alliance étaient des religieux. Sans qu'on puisse toujours parler de candidats laïques — le

mot à mauvaise presse dans le monde arabo-musulman —, une partie importante et influente des nouveaux élus peuvent être considérés comme des islamistes modérés et libéraux. Que l'islam soit source principale de la future constitution, oui, mais non sa source unique, soutiennent ces politiques. Oui à une république islamique, analyse M. Aoun, mais à une république citoyenne qui récuse le modèle irano-saoudien d'un État qui n'a de loi fondamentale que la charia. Du reste, l'influent Ali Sistani est de cette école du chiisme qui croit que les pouvoirs religieux doivent se tenir à distance de l'État.

Prenez Adel Abdul Mahdi, candidat potentiel au titre de premier ministre, qui s'est désisté cette semaine au profit de M. Jaafari. Numéro deux du CSRII, économiste formé en France, jeune membre du parti Baas dans les années 60, ancien maoïste mué en islamiste modéré pro-américain (ses détracteurs le trouvent d'ailleurs opportuniste), il personnifie un important courant séculier au sein de l'AIU. Il croit que les dangers sont minimes que l'Irak vire à la théocratie islamique. N'empêche que le leader du CSRII est Abdul Aziz Hakim qui, lui, préconise un élargissement du poids de l'islam dans la nouvelle constitution.

Dans cette perspective, le rôle de la communauté kurde, qui défend une définition laïque du pouvoir, devient capital. La coalition chiïte de l'AIU a obtenu une petite majorité, mais elle devra faire des alliances dans la mesure où le nouveau gouvernement devra être entériné par les deux tiers de l'assemblée législative. Aussi, un rapprochement paraît incontournable, sinon probable, avec les élus kurdes, qui pourront, au besoin, jouer la menace de sécession pour obtenir l'Irak fédéral et décentralisé qu'ils revendiquent.

Ce qui fait que l'Irak de demain sera sans doute islamique mais que ses frontières sont encore loin d'avoir été tracées.

Le Devoir

É D I T O R I A L

Plus cohérent,
moins
représentatif

Le remaniement ministériel auquel vient de procéder le premier ministre Jean Charest s'imposait. Le brassage de cartes auquel on a assisté hier a toutefois surpris par son ampleur. Il faut y voir une manifestation de la volonté du premier ministre de reprendre son gouvernement en main. Question: ce remaniement suffira-t-il à rétablir le lien de confiance avec les Québécois?

Jean Charest a lui-même posé clairement l'objet de ce remaniement en disant qu'il attendait désormais de ses ministres «discipline, cohérence et solidarité dans l'action». Il évoquait ainsi ce qui est à la source même des difficultés qu'a connues ce gouvernement depuis qu'il a été élu: indiscipline, incohérence et division.

Qu'un nouveau gouvernement souffre d'un manque de cohésion pendant les premiers mois de son existence n'est pas anormal. Seul le temps permet à une nouvelle équipe de se souder. Toutefois, dans le cas présent, le temps a paru avoir l'effet contraire. La solidarité, plutôt que de s'accroître, aura plutôt eu tendance à se dissoudre alors que s'exprimaient de plus en plus ouvertement les points de vue divergents, pour ne pas dire les dissensions, entre les membres du cabinet, y compris le premier ministre, sur des dossiers majeurs comme le déséquilibre fiscal, les subventions aux écoles privées juives et le choix du site du futur CHUM.

Remanier était devenu urgent pour le premier ministre alors que se posait de plus en plus la question de la capacité même de l'équipe libérale de gouverner. Revenant de plus en plus souvent aussi une question beaucoup plus insidieuse à propos de la capacité même du premier ministre de diriger son gouvernement et d'encadrer ses ministres. Pour ne pas perdre irrémédiablement la confiance de ses concitoyens, M. Charest se devait de porter un grand coup et de reprendre en main la direction de son gouvernement.

Si le renvoi de trois ministres aura beaucoup retenu l'attention hier, le geste le plus significatif fait par le premier ministre à l'occasion de ce remaniement est d'ordre structurel. En mettant son pied un comité des priorités, il se dote d'un outil qui lui faisait terriblement défaut pour définir les orientations de son gouvernement et encadrer l'action de ses ministres.

Une telle structure existait dans les gouvernements précédents, mais le premier ministre l'avait mise de côté au moment de former son premier cabinet. Il s'était contenté de créer des comités ministériels dont le but était de faire cheminer les dossiers au conseil des ministres. Le cabinet était devenu le lieu de tous les arbitrages, sans qu'il y ait au préalable un examen serré des dossiers à la lumière des orientations prioritaires du gouvernement.

Siégeront à ce nouveau comité en compagnie de M. Charest la présidente du Conseil du trésor, les ministres des Finances, du Développement économique, du Développement durable, des Transports, des Affaires municipales et de la Sécurité publique, mais aussi les ministres de l'Éducation et de la Santé qui, à eux deux, accaparent plus de la moitié de l'espace budgétaire du gouvernement.

Ces dix superministres formeront le noyau central du gouvernement et détiendront l'essentiel du pouvoir. Ils donneront d'autant plus de cohésion à l'action du gouvernement que le premier ministre a pris soin d'y faire siéger des gens dont la loyauté lui est assurée et qui, sur le plan idéologique, sont généralement tous sur la même longueur d'onde.

Dans le même esprit, il faut souligner la décision de M. Charest de donner une nouvelle dimension à la fonction de vice-premier ministre, qu'il a confiée au ministre de la Sécurité publique, Jacques Dupuis. Celui-ci, un de ses hommes de confiance, cumulera aussi le poste de vice-président du comité des priorités et de leader du gouvernement à l'Assemblée nationale. M. Dupuis devient ainsi le véritable numéro deux du gouvernement. Il aura sur ses collègues une véritable autorité que ceux qui, par le passé, ont occupé la fonction de vice-premier ministre n'avaient pas.

Un remaniement n'est cependant pas qu'affaire de forme. Le jeu de chaises musicales peut aussi être l'occasion d'amorcer un changement de politiques. Tout nouveau ministre peut voir les choses différemment de son prédécesseur et engager un virage pour renouer le dialogue qui a pu être rompu avec certaines clientèles. Ce pourrait être le cas à l'Éducation, où l'arrivée de Jean-Marc Fournier pourrait permettre un dégel des relations avec les associations d'étudiants.

Des propos tenus hier par le premier ministre Charest, rien ne permet d'espérer un recentrage majeur des politiques du gouvernement. Tout au contraire, celui-ci semble déterminé à garder le cap sur les grands axes de sa politique de modernisation de l'État québécois.

Un signe de cela est le départ du gouvernement du député d'Outremont, Yves Séguin, qui était l'un des rares ministres à afficher ouvertement des positions centristes et nationalistes. Contrairement à ses collègues Sam Hamad et Jacques Chagnon, démis pour cause d'incompétence, le premier ministre ne pouvait pas évoquer ce motif pour chasser M. Séguin du gouvernement. Il y avait entre les deux hommes des désaccords qui allaient au-delà des reproches qui pouvaient être adressés à ce dernier pour ne pas toujours savoir faire preuve de retenue dans ses propos. Sa défense vigoureuse du dossier du déséquilibre fiscal n'était pas partagée, tout comme sa propension à privilégier des choix sociaux dans les politiques fiscales qu'il défendait.

Ce nouveau conseil des ministres sera sans doute plus discipliné et plus solidaire dans l'action, comme le souhaite le premier ministre. Par contre, il sera moins représentatif des divers points de vue qu'on retrouve au sein du Parti libéral comme de l'ensemble de la société québécoise. Déjà, au moment de former son premier cabinet, M. Charest avait exclu des voix progressistes comme celle du député Christos Sirros. Avec le départ d'Yves Séguin, on peut craindre que le gouvernement ne s'éloigne encore davantage du centre et glisse vers des politiques plus conservatrices. La vie de Jean Charest sera peut-être plus paisible sans Yves Séguin pour contester de l'intérieur certaines de ses politiques, mais il y perd certainement un atout important pour renouer le dialogue et retrouver la confiance des Québécois.

bdescoteaux@ledevoir.ca

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAÇON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

REMANIEMENT:

SÉGUIN, HAMAD ET CHAGNON EXCLUS DU CABINET



L E T T R E S

L'appel à la solidarité

Mon cher Pierre Curzi, président de l'Union des artistes, l'affront que vous avez reçu de la CSQ cette semaine — passons par-dessus l'impolitesse et la désorganisation matérielle et mentale que cela dénote — a au moins quelque chose d'instructif: il nous sert de *reality check* salutaire car il invalide rétroactivement et de manière spectaculaire les moralisateurs appels à la solidarité dont nous avons été la cible durant la récente grève de la SAQ, et il souligne la mauvaise foi inhérente à tout appel à une solidarité tout aussi anecdotique qu'unidirectionnelle, donc factice.

J'ai personnellement été interpellé (poliment, je dois dire) par des piqueteurs durant cette grève, ayant visiblement fait le choix de ne pas sacrifier la qualité de mes repas de famille du temps des Fêtes (chacun son allégeance), donc d'acheter quelques bouteilles. J'ai répondu à ceux qui réclamaient ma solidarité à la porte du magasin que je porterais foi à leur «ligne stratégique» le jour où je les verrais boycotter spontanément Sympatico et Vidéotron, par lesquels arrivent les téléchargeurs illégaux de chansons et l'appauvrissement des créateurs, enjeu un peu plus dramatique et si-

gnificatif que le *dispatching* régional d'employés non permanents. Les piqueteurs-prêcheurs n'ont rien compris à mon discours, signe de la vacuité de leur notion de solidarité sociale ou du froid qu'il faisait ce jour-là.

La vérité tristement fondamentale que l'anecdote vous concernant révèle aussi, c'est que tout groupement corporatiste — syndical ou autre — doit d'abord allégerance à ses membres, qui sont sa finalité première, voire unique. Ce n'est ni bon ni pas bon, c'est simplement normal. Je vous dis cependant, si vous le permettez, que c'est de la pensée magique que de croire que des rapprochements entre deux tels groupes puissent être autre chose que tactiques et superficiellement circonstanciels.

Comme le disent si bien les pragmatiques anglais: «Now we know.»
Stéphane Venne
Auteur-compositeur
Le 18 février 2005

Image ou compétence

Les membres du Parti québécois arrivent au moment crucial de choisir entre la compétence ou la belle image pour les diriger. Pour le moment, les sondages semblent privilégier l'image

à la compétence. Les libéraux du Québec ont proposé une image aux électeurs, et ceux-ci les ont suivis. Regardez l'ampleur de la catastrophe.

Combien de temps et de chefs politiques avons-nous les moyens de gaspiller?

René Cloutier
Charlesbourg, le 14 février 2005

Wal-Mart s'offre des pubs

C'est inhabituel: la compagnie Wal-Mart, une firme au bord de l'avarice qui s'offre de pleines pages de publicité dans les quotidiens, partout dans la province, pour écrire une «lettre ouverte à son équipe, qui compte plus de 10 000 associés Wal-Mart au Québec» alors qu'elle aurait pu transmettre ce message gratuitement sur les lieux de travail.

Cette annonce visait plutôt le citoyen québécois pour lui rappeler l'importance de Wal-Mart, l'employeur, avec ses 10 000 emplois, tout en gardant sous silence le fait que, grâce à une meilleure gestion du travail, chaque emploi créé en grande surface en détruit deux dans le petit commerce et plusieurs autres chez les fabricants et fournisseurs locaux.

Louis Vigneault
Montréal, le 15 février 2005

REVUE DE PRESSE

Des portes verrouillées
plutôt que des lois liberticides

Antoine Robitaille

Pour accroître la sécurité des Canadiens, que faut-il faire? s'interrogeait l'essayiste Andrew Mitrovia dans le *Toronto Star* d'hier. Continuer à «adopter des lois draconiennes qui violent les droits et libertés des Canadiens, au nom de la guerre au terrorisme»? Ou plutôt s'attaquer à ces choses «tangibles et banales» qui font que nous «sommes toujours aussi vulnérables face au terrorisme»? Quelles choses banales? Verrouiller les portes d'un grand complexe hydroélectrique, dit Mitrovia en référence aux reportages de Radio-Canada cette semaine. Ou encore, comme l'a suggéré la vérificatrice générale Sheila Fraser mercredi, protéger les systèmes informatiques du gouvernement fédéral. En effet, ces systèmes, dans lesquels on stocke les renseignements personnels de millions de Canadiens, «demeurent vulnérables aux cyberpirates et aux intrusions terroristes». Selon Fraser, Ottawa a été chanceux d'éviter le pire ces dernières années. Or ces carences en sécurité ont été signalées dès 2002. Selon Mitrovia, alors que «la coterie» de la sécurité qui conseille Ottawa est obsédée par les «frontières poreuses» et les «règles d'immigration laxistes», elle oublie une chose: pour qu'un attentat de l'ampleur de ceux du 11 septembre 2001 soit réitéré, on n'a pas besoin d'être envahi par des «superterroristes»: «il suffit d'un homme ayant un peu de temps libre, un diplôme en informatique et une carte du Québec».

Le fédéral doit-il créer un grand programme de garderies, comme celui du Québec? «Non!», disait hier le *Toronto Sun* en éditorial. Selon ce journal, c'est là un programme «d'ingénierie sociale» qui coûtera très cher, environ cinq milliards de dollars. Et si on se fie à l'expérience québécoise, ce programme sera très populaire, prédit le *SUN*, mais ses coûts exploseront de manière incontrôlée et «les familles pauvres en seront souvent exclues». Autre motif d'inquiétude, pour le *SUN*: le premier ministre Paul Martin songe à financer le nouveau programme «en créant une autre de ces fondations fédérales», une méthode décriée par la vérificatrice générale cette semaine parce que cela permet de soustraire des sommes mirobolantes de l'œil du pu-

blic. Le *SUN* affirme aussi que ce programme n'aidera pas ces enfants canadiens qui, dans une proportion de 47 %, sont gardés à la maison par un des deux parents. En somme, cet argent devrait plutôt servir à offrir des baisses d'impôt aux familles, opine le *SUN*.

Notre époque adore les classements: «La Communauté métropolitaine de Montréal se classe présentement au dernier rang, 28 sur 26, pour le produit intérieur brut par habitant (PIB) parmi les métropoles nord-américaines de plus de deux millions d'habitants»; «Montréal est la deuxième ville la plus dense en Amérique du Nord», etc. À chaque jour suffit son palmarès.

Or il paraît qu'on n'a rien vu. La Colombie-Britannique de Gordon Campbell, c'est la Mecque des statistiques comparatives, du «benchmarking», faisait remarquer Jeffrey Simpson hier dans le *Globe and Mail*. La Colombie-Britannique a déposé cette semaine un budget «obèse» par sa documentation, rapporte Simpson. À son arrivée au pouvoir, Campbell a créé le B.C. Progress Board (BCPB), qui compare chaque année la performance de la province sur tous les plans par rapport à celle des autres provinces, des États américains ainsi que d'autres pays. «On imagine d'ici M. Campbell étendu sur une plage hawaïenne, se penchant sur les statistiques et s'exclamant: «Formidable! On vient de passer du sixième au cinquième rang en matière d'investissements non résidentiels!»

Bien sûr, dit Simpson, «il est facile de se moquer de cet engouement pour les comparaisons et les palmarès». Reste que le fait de détenir une masse de statistiques, c'est quand même mieux que certains gouvernements précédents (notamment de Glen Clark), dont les données budgétaires paraissaient carrément «faussifiées».

Quant au portrait que le BCPB dresse de la Colombie-Britannique, il est plutôt favorable, bien que parfois surprenant. La surprise, d'abord: la vie serait plus risquée en Colombie-Britannique, où les crimes contre la propriété sont toujours plus nombreux que dans la plupart des États américains. «Vancouver se classe 18 sur 18 pour ce qui est des crimes vio-

lents et des crimes contre la propriété.»

Les aspects favorables, maintenant: «La Colombie-Britannique possède plein de cerveaux et de ressources; sa situation financière s'est améliorée; mais, comme le Canada, la province traîne loin derrière les États-Unis pour ce qui est de la productivité et du revenu par habitant.» Aussi, le revenu disponible des familles est moins élevé qu'aux États-Unis.

Autre chose révélée par le BCPB: les enfants de cette province sont intelligents. Ceux de 15 ans se classent quatrièmes sur 41 États. Pour ce qui est de l'espérance de vie, la Colombie-Britannique est un des endroits les plus privilégiés: il n'y a qu'au Japon qu'on vit plus vieux. (A moins de succomber à un «crime violent», sans doute...) «Or, à écouter les écologistes suzukiens [Simpson fait ici référence à David Suzuki] se plaindre de l'état de l'environnement, on pourrait croire qu'en Colombie-Britannique, il est presque impossible de dépasser le cap des 60 ans.»

En somme, les libéraux de Campbell ont baissé le taux de taxes et fait encaisser des surplus à l'État; la dette et le chômage sont à la baisse et les personnes qui viennent s'y établir se révèlent plus nombreuses que celles qui partent. «Tout ça se retrouve dans les chiffres du planificateur en chef», ironise Simpson en parlant de Campbell. Mais le chroniqueur doute toutefois que ces belles statistiques fassent vraiment grimper la popularité du «gars qui les a révélées», c'est-à-dire le premier ministre Campbell lui-même.

Une brève «on the ROC», en terminant. Vous savez combien a coûté la publicité du «défi d'une tonne», qui veut nous inciter à réduire nos émissions annuelles de gaz à effet de serre? Plus de 26 millions, selon ce qu'a révélé le *Toronto Sun*, dont 85 000 \$ à l'humoriste Rick Mercer pour la version anglaise. «Pas mal pour une petite promenade de 20 minutes au centre-ville de Toronto», a déclaré au *SUN* le député néo-démocrate Nathan Cullen. En français, le porte-parole était le comédien Pierre Lebeau. Le *SUN* n'a pas cru bon de vérifier si le cachet de celui qui a incarné Séraphin Poudrier au cinéma était aussi gratiné, «viande à chien!»

La presse



du Canada

IDÉES

Remaniement ministériel

Convictions, ambitions, détermination au service des Québécois

Extraits du discours du premier ministre du Québec, Jean Charest

Depuis notre élection, nous avons travaillé pour la mise en place de changements profonds dans nos façons de faire. C'est une exigence incontournable pour mieux servir les citoyens et pour relever nos défis. Plusieurs aspects de ce remaniement ministériel sont d'ailleurs inspirés des changements nécessaires à la bonne marche de l'État et à la nécessité d'innover.

Le développement économique repose sur l'innovation et l'exportation. C'est ainsi que le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation est créé. Ce ministère renouvelé sera appelé à jouer un rôle stratégique dans l'atteinte de la prospérité au Québec.

Développement durable

L'engagement gouvernemental dans le développement durable est consacré par la création du ministère du Développement durable et des Parcs. La mission première de ce ministère sera de préserver pour l'avenir la richesse que les ressources du Québec nous ont procurée par le passé.

En regroupant les Affaires municipales et le Développement régional au sein d'un même ministère, un message clair est lancé sur la volonté gouvernementale de poursuivre la démarche de décentralisation et de renouvellement du partenariat entre les régions urbaines et les régions-résources.



Jean Charest

Le ministère des Services gouvernementaux aura pour mission de piloter la poursuite de la modernisation de l'État en association avec le ministre délégué au développement du gouvernement en ligne. La modernisation de l'État est un engagement fondamental de notre gouvernement.

Toujours dans cette idée de renforcer la cohésion de l'action gouvernementale, les responsabilités de l'Éducation et du Sport et des Loisirs sont réunies dans un même ministère. Ce regroupement répond à l'idée de l'école communautaire, un des grands consensus du Forum des générations. Il est cohérent avec le nouveau régime pédagogique, qui accorde plus de temps à l'activité physique à l'école.

Le Forum des générations avait par ailleurs révélé une volonté des Québécois de voir le gouvernement continuer à placer la famille au cœur de son action et promouvoir la participation des aînés à l'avancement du Québec. À cette fin, le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine est créé. Ce ministère sera celui du mieux-être des personnes. [...]

Capacité de payer

Tous les ministres ont besoin de l'appui et de la confiance de leurs collègues députés. Les mécanismes internes de consultation et d'information du conseil des ministres et du caucus gouvernemental seront renforcés. Chacun des députés représente un pont tendu vers les concitoyens, et leur participation au processus de décision sera accrue.

En santé, en éducation, aux finances, au trésor, à la justice, à la solidarité sociale et à la famille, tous au gouvernement doivent partager l'objectif de mieux servir les citoyens. Ils doivent tous mesurer cet objectif à l'aune de la capacité de payer des contribuables du Québec. C'est le fil conducteur de l'action gouvernementale. C'est le point de rencontre entre la réalité et la responsabilité.

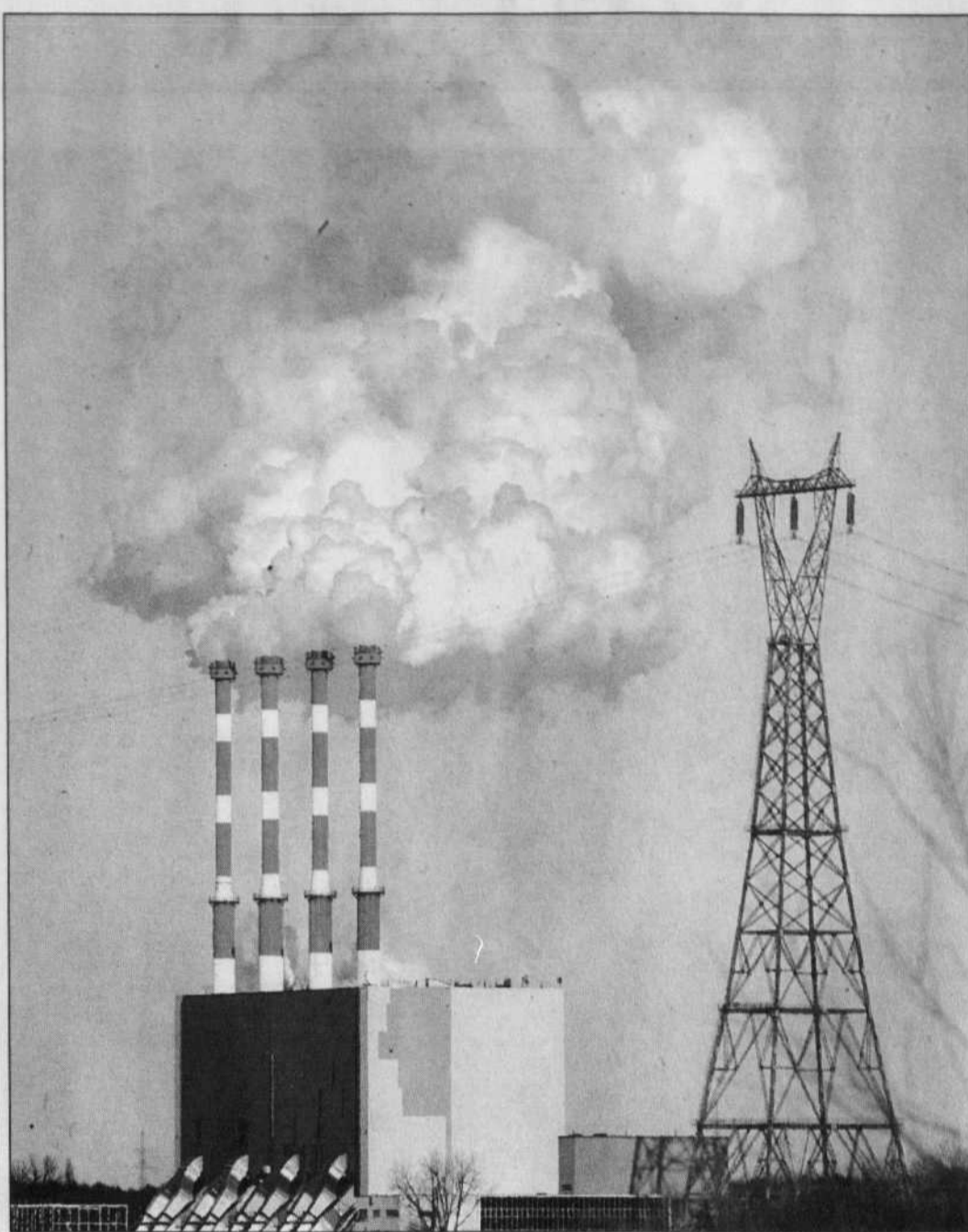
Le gouvernement du Québec est confronté à deux défis colossaux: restaurer une marge de manœuvre financière et affronter les changements démographiques. Ces défis ont fait l'objet de 20 forums régionaux et du Forum des générations, auquel ont participé les principaux leaders du Québec. Les conséquences de ces deux défis auront une influence majeure sur nos choix.

Le gouvernement du Québec est le dépositaire de la volonté des citoyens du Québec de préserver les choix qui ont été faits par le passé: notre système public de santé, notre système public d'éducation, nos services de garde, nos programmes d'aide aux plus démunis.

Les contribuables consentent un effort financier considérable non seulement pour maintenir ces services mais aussi pour assurer leur qualité et payer les ressources humaines qui ont pour mission de les livrer. S'ajoutent à cela des besoins croissants en infrastructures collectives et en services de proximité comme la sécurité.

Au Québec, nous avons toujours su relever nos manches. Nous avons préservé notre langue et notre culture contre vents et marées. Nous nous sommes adaptés dans des circonstances parfois hostiles sans rien perdre de notre cohésion. Nous avons créé des entreprises qui brillent partout dans le monde. Comme premier ministre, j'ai bien l'intention d'exiger de tous les membres de mon gouvernement qu'ils se consacrent entièrement à la mission de renouveler notre force économique. Nous ne ménagerons aucun effort pour favoriser la création de richesse, l'expression de l'innovation sous toutes ses formes et la réussite des Québécois partout dans le monde. C'est la seule manière de conserver notre niveau de vie.

SÉCURITÉ



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

La plupart des centres névralgiques (tels l'électricité, le transport ou les banques) restent des cibles relativement accessibles pour qui voudrait perturber la vie politique, économique et sociale d'un État. Ci-dessus, la centrale de Tracy.

Il y a un problème avec toutes les infrastructures critiques!

CHARLES-PHILIPPE DAVID
Titulaire

BENOÎT GAGNON
Chercheur spécialisé sur la protection des infrastructures
Chaire Raoul-Dandurand
en études stratégiques
et diplomatiques, Université
du Québec à Montréal
Les auteurs ont contribué
à l'ouvrage Repenser la sécurité
(Fides, 2002).

Entre le rapport de la vérificatrice générale du Canada dénonçant les lacunes gouvernementales en matière informatique et le reportage de Radio-Canada sur les centrales hydroélectriques Manic-1, Manic-2, Manic-5 et LG-2, la question de la sécurité des infrastructures critiques a soudainement été portée sur le devant de la scène.

Il faut désormais dépasser la polémique pour s'interroger sur l'état de la sécurité en général de secteurs tels les services de santé, les banques, le nucléaire, les transports ou les télécommunications. Cette affaire révèle de fait une problématique beaucoup plus large et plus complexe que la seule sécurité des centrales hydroélectriques. Elle soulève en effet la question de toute la sécurité des infrastructures critiques, c'est-à-dire des centres névralgiques dont dépend notre mode de vie.

Sentiment d'urgence

Pourtant, le 11 septembre 2001 avait constitué un électrochoc qui avait mené bon nombre d'experts en Amérique du Nord, notamment, à réfléchir à la protection des infrastructures. Le sentiment d'urgence qui prévalait alors s'est progressivement érodé sous l'effet des contraintes financières et de la gestion quotidienne: les constats ont été faits, les diagnostics établis, les solutions proposées, mais bien peu de mesures

sont aujourd'hui en vigueur... au Canada comme aux États-Unis, d'ailleurs.

Aussi la plupart des centres névralgiques (tels l'électricité, les transports ou les banques) restent-ils des cibles relativement accessibles pour qui voudrait perturber la vie politique, économique et sociale d'un État. Il est possible — comme l'a récemment fait Richard Clarke dans *The Atlantic Monthly* — de multiplier à l'envi les scénarios d'attentats de grande envergure. Pour autant, et fort heureusement, peu se concrétisent car, règle générale, les terroristes obéissent à des motivations politiques et non criminelles.

Ce dernier constat ne doit toutefois pas conduire à l'indolence: il reste nécessaire, plus de trois ans après le 11 septembre 2001, de mettre sur pied des mesures préventives. C'est ce que l'Amérique du Nord dans son ensemble aurait dû conclure à la suite des attentats de Madrid, le 11 mars 2004. Et s'il y a eu quelques améliorations notables (notamment pour les installations aéroportuaires, mais les pressions américaines sont considérables ici), le Québec et le Canada ont accordé peu d'attention à cette question.

Et pourtant, le fait que de nombreuses infrastructures critiques du Québec appartiennent au secteur public constitue un atout pour déployer rapidement des mesures de sécurité efficaces et uniformes. Cette situation est bien différente des États-Unis, où la majorité des infrastructures sont aux mains de sociétés privées dans les affaires desquelles l'État répugne à s'ingérer.

Les réalités de la sécurité informatique

Si la sécurité des infrastructures critiques peut être aisément assurée de manière classique, il n'en est pas de même de sa dimension informatique: les scénarios de cyberattaques sont trop souvent absents des considérations des décideurs gouvernementaux et privés. C'est d'ailleurs ce manque d'intérêt et de ressources que relève la vérificatrice générale en en soulignant les conséquences sur la perméabilité

et la vulnérabilité du réseau informatique fédéral.

Des attaques informatiques bien planifiées pourraient porter atteinte à la sécurité des États. C'est ce que le ver informatique *Code Red* est venu confirmer en ébranlant, en juillet 2001, la sécurité des infrastructures économiques et bancaires mondiales. De telles intrusions ont même provoqué la faillite directe d'entreprises, comme en atteste la fermeture, en février 2002, de la compagnie CloudNine Communication, ses dirigeants ayant estimé que la réparation des réseaux nécessitait trop d'investissements.

La dépendance de nos sociétés aux technologies de l'information crée de nouveaux types d'intrusions car il est désormais possible de déstabiliser à moindre coût une société en paralysant ses infrastructures critiques.

Des efforts à faire

Il faut assurément continuer à «repenser la sécurité» et, à ce titre, le reportage du journaliste Christian Latreille a le mérite de relancer le débat. Il faut dès lors dépasser la question des seules infrastructures hydroélectriques pour comprendre que, désormais, bien des barrières physiques et informatiques peuvent être franchies.

Les décideurs doivent prendre conscience que toutes les infrastructures sont vulnérables et que des efforts de prévention, peu spectaculaires mais efficaces, doivent être mis en œuvre. Il ne s'agit toutefois pas de céder à la panique car, de toute évidence, les infrastructures canadiennes ne sont pas une cible prioritaire du terrorisme international.

En même temps, on ne peut pas se leurrer: l'interdépendance de nos infrastructures critiques, les connexions entre les réseaux, le lien étroit entre la sécurité informatique et la sécurité physique dans les centres névralgiques créent également un grand nombre de failles, autant de brèches potentielles qui ne pourront toutes être colmatées. Car l'invulnérabilité appartient à la science-fiction. Tout comme les scénarios terroristes... jusqu'à ce qu'ils se réalisent.



Denise Bombardier

S.O.S.

Un des sentiments les plus innés et les plus familiers chez l'être humain est la peur. La confiance, elle, se développe. Cette peur surgit dès qu'on l'alimente. Il fallait entendre les gens cette semaine à la suite de la nouvelle sur les failles en matière de sécurité autour de nos grands barrages hydroélectriques. Dans les semaines qui viennent, chaque média va se retrouver sur les lieux d'équipements stratégiques pour nous faire la preuve de notre vulnérabilité collective. A n'en point douter, nous sommes à la merci des malfaisants, des têtes brûlées et des diaboliques. Vivre dans une société libre, c'est vivre dangereusement.

Ceci étant, loin de nous l'idée de banaliser les failles de la sécurité aux installations d'Hydro-Québec. La légèreté dont on y a fait preuve est tout sauf justifiable. Mais on imagine qu'elle disparaîtra dans les prochaines semaines. Quant au président de cette société d'État, André Caillé, grand gestionnaire et visionnaire par ailleurs, on ne lui décernera pas la médaille d'honneur en communication pour cet épisode de son mandat. Mais il serait malvenu de remettre en cause sa compétence présidentielle au prétexte de l'incident. En faire un bouc émissaire afin de permettre au gouvernement de nous présenter une image de fermeté alors qu'il n'a été qu'hésitation s'agissant de décisions à prendre dans des dossiers autrement plus lourds comme celui du CHUM serait injuste. Hydro-Québec est une entreprise plus rentable et plus efficace que jamais grâce, en partie, à son président actuel.

Une fois les lacunes sur les barrages corrigées, devra-t-on, sous la pression de l'opinion publique, agitée par des démagogues, surélever toutes les installations névralgiques susceptibles d'attirer les terroristes et autres fêlés? Les usagers du métro souhaitent-ils être systématiquement fouillés avant d'arriver sur les quais au cas où un kamikaze bardé d'explosifs aurait l'intention de se faire sauter dans son wagon sous terre, comme cela s'est produit en Europe? At-on envie de vivre au quotidien comme si on passait la douane dans un aéroport de nos jours? Sommes-nous prêts à payer les frais d'une sécurité renforcée dans nos maisons, nos chalets, dans les gares de bus, de train? Dans les écoles, les universités, les gratte-ciel, les pharmacies, les hôpitaux?

Plusieurs réactions observées cette semaine démontrent à quel point l'insécurité est à fleur de peau. Pas surprenant, compte tenu du contexte international, de la médiatisation à outrance de faits divers à donner froid dans le dos, de la diffusion de scénarios catastrophiques, aussi virtuels que potentiels. On nous parle des risques d'épidémies, de grippe aviaire, de pandémies dues à des rétrovirus, des néobactéries et autres exocets à consonance scientifique. On apprend qu'on nous cache des incidents graves survenus dans le métro de Montréal, des mortalités importantes par médicaments mal administrés, et on nous menace quasiment de mort chaque fois que s'annoncent des chutes de neige ou, pire, de la pluie verglaçante. Dans ce contexte quasi hystérique, l'annonce du manque de sécurité du symbole même de notre force collective, ces barrages puissants et dominateurs, deux éphémères qui ne collent pas à notre peuple, nous fait basculer dans la crainte et le tremblement, pour citer Kierkegaard. Et on accuse les Américains d'être devenus paranoïaques après le 11 septembre 2001!

La peur est mauvaise inspiratrice lorsqu'on vit dans une démocratie, qui plus est une démocratie caractérisée par le vieillissement de la population. Or, en vieillissant, les personnes deviennent peureuses. De tout et de rien. Des intempéries comme de la nouveauté, des volours comme de la maladie. Les enfants, eux, craignent les catastrophes universelles, les fantômes, les méchants et la pollution, un peu comme on craignait l'enfer à notre époque. Entre l'enfance et la vieillesse, la peur aujourd'hui se manifeste de façon diffuse. Peur de l'échec scolaire, peur de ne pas trouver de travail, de l'avenir imprévisible, peur d'aimer, peur de se faire avoir, expression qui résume l'insécurité profonde qui est le lot de tant de gens. On peut penser que l'engouement et l'attrait quasi morbide pour les films d'horreur mais aussi de désorganisation planétaire sont une tentative d'exorcisation de nos démons non seulement intérieurs mais aussi sociaux. Dans nos villes, on ne laisse plus les enfants circuler seuls, nombreuses sont les femmes qui éprouvent une vraie peur à marcher le soir dans les rues, et le système d'alarme est désormais compris dans nombre de budgets familiaux.

L'encadrement sécuritaire des lieux publics coûte très cher. Et les moyens électroniques ne sont pas suffisants. Nombreux sont ceux qu'on affolés ces images du journaliste marchant dans ces centrales désertes. Or, pour être rassuré, l'être humain a aussi besoin de voir des personnes en uniforme et armées si nécessaires. Nous ne sommes pas ici dans le domaine du rationnel. Les failles mises au jour à Hydro-Québec nous renvoient inévitablement aux démons qui rôdent en nous et dans une société à la merci des délires et des violences de quelques-uns.

denbombardier@videotron.ca

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (redaction@ledevoir.com) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); José Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Isabelle Paré (santé), Louise-Maude Rioux-Soucy (surnuméraire); Pauline Gravel (sciences); Guillaume Bourgault-Côté (surnuméraire), Antoine Robitaille (surnuméraire), Michel Garneau (cartographie); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Ducloux, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (relucteurs), Renée Léo Guimont et Serge Paquin (relucteurs surnuméraires); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (théâtre et cahier culture), Julia Carpentier (sopranos), Paul Bennett (sopranos cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamerche (arts visuels et musique), Frédérique Doyon (surnuméraire); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (sopranos), à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (sopranos international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzetti et Manon Cornélius (correspondantes parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque (sopranos parlementaires), à l'information sociale: Marie-Hélène Alarie (secrétariat à la rédaction); Marlyse Hamelin, Alexandre Shields (communis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlene Côté, Dave Cameron, Yan Hamel, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, Nadia Sebà, Mélanie Simard (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires); LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Nathalie Zemaits, Olivier Zaida; INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Roxanne Labelle (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Loli Sénéchal-Berthiaume, Monique Heures, Rachelle Leclerc; L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haack (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

SOCIÉTÉ

Zoo de Bremerhaven

Les manchots homosexuels refusent de changer de vie

CATHERINE VINCENT

Tout droit arrivées de Suède, les représentantes du beau sexe vont-elles brusquer le cours des événements et convaincre les mâles de s'intéresser à elles? C'est ce qu'ont voulu savoir les responsables du zoo de Bremerhaven, dans le nord-ouest de l'Allemagne.

Intrigués de voir trois couples de manchots mâles devenir inséparables, puis, faute d'œufs, tenter de faire éclore des pierres, ils ont cherché à vérifier si ces oiseaux étaient homosexuels, ou s'ils s'étaient accouplés entre eux par manque de femelles. La démarche, toute scientifique, n'a pas été au goût de certaines associations gaies et lesbiennes, très inquiètes à l'idée que l'on force ces animaux à changer leur nature.

Après les mouches, les canards, les éléphants et tant d'autres, voici donc les manchots soupçonnés de mœurs en flagrante contradiction avec l'orthodoxie darwinienne... Ce qui ne surprendra pas le naturaliste américain Bruce Bagemihl, qui recensait dans *Biological Exuberance* — ouvrage chaudement accueilli par la communauté gaie lors de sa parution aux États-Unis, en 1999 — plus de 300 espèces d'animaux pouvant entretenir des relations homosexuelles. Ni le professeur Keisuke Ueda, spécialiste du comportement animal à l'université Rikkyo de Tokyo, qui comptabilisait en 2004, après enquête dans divers zoos, une vingtaine de couples de manchots de même sexe (mâle ou femelle).

Ces amitiés que l'on disait jadis particulières sont-elles répandues dans la nature? Ou bien surviennent-elles avec une fréquence accrue en captivité, faute pour les palmipèdes d'y trouver un partenaire de sexe opposé? La question est d'autant plus cruciale aux yeux des responsables du zoo de Bremerhaven que leurs pensionnaires sont des manchots de Humboldt.

Une espèce de taille moyenne qui ne vit en liberté que sur la côte Pacifique du Pérou et du Chili, et que le phénomène climatique El Niño, en réchauffant et en appauvrissant son écosystème, rend particulièrement vulnérable.

D'où l'idée, somme toute naturelle, de présenter aux manchots de Bremerhaven quelques femelles afin de tester leur capacité de reproduction...

Mais à peine l'information avait-elle filtré dans la presse allemande que les reproches commençaient à pleuvoir. «Un grand nombre de groupes de gays et lesbiennes ont envoyé des courriers électroniques et téléphoné en signe de protestation», a déclaré le porte-parole du zoo. «Personne ici n'essaie de briser par la force des couples du même sexe», a affirmé la directrice de l'établissement, Heike Kueck.

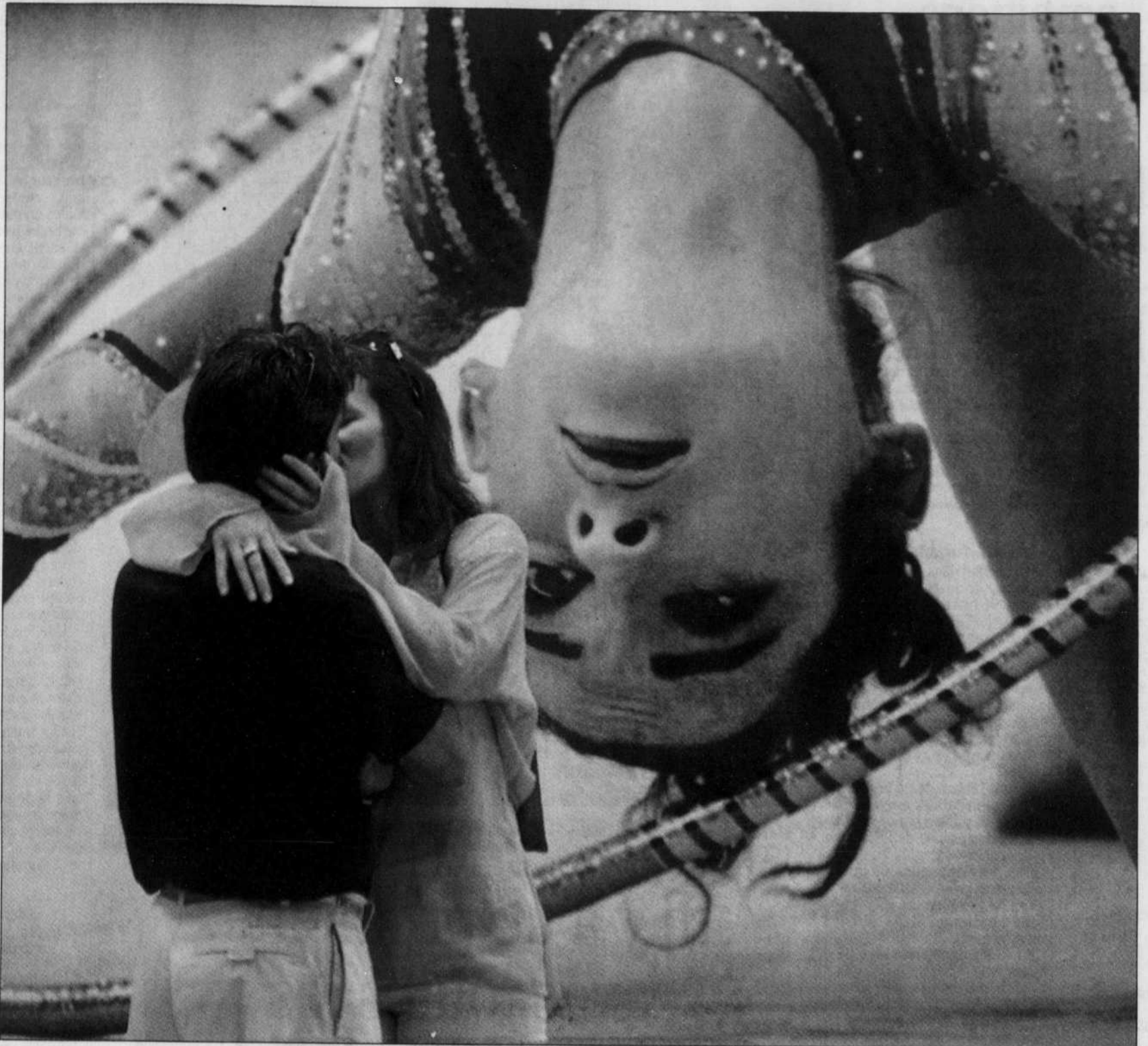
Aux dernières nouvelles, les femelles fraîchement débarquées semblaient d'ailleurs n'avoir remporté aucun succès auprès des six mâles concernés. Au point que le zoo prévoit déjà d'héberger deux manchots supplémentaires, certifiés hétérosexuels, afin de ne pas laisser ces reproductrices inactives.

Le Monde



DAVID HECKER AFP

Après les mouches, les canards, les éléphants et tant d'autres, voici les manchots soupçonnés de mœurs en flagrante contradiction avec l'orthodoxie darwinienne...



SHAUN BEST REUTERS

«Chez les couples qui vont mal, on constate qu'une grande part des relations conjugales est sous-tendue par des idéologies: celles du grand amour, du conjoint "prestataire de services", du couple totalitaire dans lequel il faut tout se dire et tout partager...», affirme le psychiatre et psychothérapeute Gérard Apfeldorfer.

Les vertiges du couple

Jamais l'homme et la femme n'ont eu tant de liberté d'invention pour construire leur union. Ni tant de difficultés à la faire tenir.

Ils se marièrent et vécurent heureux? Les contes d'antan ont mal vieilli. Aujourd'hui, dans nos sociétés occidentales, près d'un mariage sur deux se conclut par un divorce et les séparations sont sans doute plus fréquentes encore chez les couples non mariés. Plus qu'une tendance, c'est presque une nouvelle norme de vie. Et pourtant, qui oserait affirmer s'en satisfaire? Qui ne rêve secrètement, même après une ou plusieurs ruptures conjugales, de rencontrer enfin celui, ou celle, avec qui ça «marchera»?

CATHERINE VINCENT

Des couples qui franchissent leurs noces d'étain (10 ans), de cristal (15 ans) et même de porcelaine (20 ans), cela existe encore, tout de même! Certains irradient plus que d'autres: amoureux «comme au premier jour» après des lustres de vie commune, ils semblent connaître ce «tendre bonheur d'une paix sans victoire» auquel Verlaine aspirait. D'autres — l'immense majorité — avouent avoir été plus ou moins cabossés par l'amour. Mais ils ont tenu le coup, pour le meilleur et pour le pire. Alors on s'interroge: quel est donc le secret de ces unions au long cours? De quel bois sont faits les couples qui durent?

Un couple, cela commence avec le choix du conjoint. Un choix désormais libre, dans nos sociétés, des considérations sociales, religieuses ou financières qu'imposait autrefois l'entourage. Un choix individuel, donc. Mais qui n'en continue pas moins, et souvent à notre insu, de dépendre étroitement du contexte sociopsychologique de chacun. Sera-t-on attiré par son semblable? Son contraire? Son complément? Pas de règles en la matière: les combinaisons conjugales sont infinies. Mais certains appariements formeront un lien plus solide que d'autres pour résister aux intempéries et à l'usure du temps.

«Si les unions passagères deviennent plus ouvertes, plus hétérogènes, observe le sociologue Jean-Claude Kaufmann, les premiers temps de la vie à deux, en vérifiant la capacité d'entente entre les par-

tenaires, fonctionnent ensuite comme un filtre: une part des unions les plus atypiques disparaissent (celles qui résistent faisant preuve d'une capacité amoureuse exceptionnelle), alors que les plus homogènes (ou les plus complémentaires) se maintiennent plus facilement.» Mais il arrive aussi que l'harmonie présidant aux premières années d'une union apparemment sur mesure disparaisse insidieusement, au gré de l'évolution de l'un ou de l'autre.

Qu'est-ce qu'un couple, en effet, si ce n'est une conjugaison de désirs et de manières d'aimer? Et que savons-nous des raisons et des façons que nous avons de nous attacher? «Supposons que M. Sécure épouse Mme Sécure. Ils tisseront ensemble un lien léger, ce qui ne veut pas dire superficiel», estime le neuropsychiatre Boris Cyrulnik, qui rappelle dans son dernier ouvrage (*Parler d'amour au bord du gouffre*, Odile Jacob, 2004) combien subtile est l'alchimie des rencontres entre deux styles affectifs. De tels couples partageront le quotidien avec bonheur, se séparant momentanément s'il le faut, se retrouvant avec joie pour se raconter leurs aventures sociales... De même, la rencontre entre M. Peurdeperdre et Mme Jaïmepalavie leur permettra peut-être à tous deux d'évoquer favorablement, si «la simple présence stable et morne de madame sécurise monsieur, qui dynamise madame».

Mais il se peut aussi que M. Peurdeperdre, acquérant ainsi petit à petit la sécurité affective dont il avait manqué dans son enfance, soit tellement guéri

par sa femme... qu'il se décide à la quitter. Car le couple «partage ce qu'il invente», qu'il en profite ou qu'il en souffre.

Ou qu'il en souffre? Là, sans doute, se trouve le point de fragilité essentiel de la conjugalité moderne. L'un comme l'autre ayant cessé de mettre dans la corbeille commune ses offrandes traditionnelles (le travail et le revenu du ménage pour l'homme, les soins domestiques et le liant familial pour la femme), tout se passe désormais comme si les partenaires, bien souvent, ne voulaient vivre de leur union que le meilleur. Comme si quelques grains de sable venant enrayer les rouages de leur entente suffisaient à remettre leur avenir commun en question. Comme si chacun, épris d'indépendance, pouvait décidément se passer de l'autre...

Et l'on détruit d'un coup de pied le bel édifice par crainte de le voir se fissurer davantage, plutôt que de tenter de le consolider.

Pourquoi pas, après tout? À cette réserve près que la rupture ne se fait pas sans souffrance. Ni, surtout, sans enfants. Des enfants de plus en plus nombreux, de plus en plus jeunes à être ballottés d'un foyer à l'autre, de cellule monoparentale en famille recomposée, au gré des amours et des désillusions de leurs parents. Au point que les thérapeutes de l'âme commencent sérieusement à s'en inquiéter.

Si l'on constatait, il y a quelques années encore, que le pic des divorces se situait à la naissance du deuxième enfant, les séparations semblent en effet survenir de plus en plus rapidement. «Des enquêtes récentes soulignent une forte poussée des divorces précoces, c'est-à-dire peu après la naissance du premier enfant», précise le psychiatre Bernard Geberowicz, qui souligne que les couples ont alors l'impression «d'exploser en plein vol».

Persuadé que «le maintien harmonieux des liens de chacun des conjoints avec l'enfant demeure un défi pour les couples qui se séparent», ce thérapeute familial est bien placé pour savoir com-

bien le passage du duo au trio met aujourd'hui le couple à l'épreuve. Épreuve d'autant plus mal vécue qu'elle génère «un sentiment de honte à faire part des difficultés qui accompagnent un moment censé être parfaitement heureux».

Une fois passé ce cap, périlleux entre tous, les conjoints retrouvent en général une certaine vitesse de croisière. Mais non sans écueils. Sexualité plus difficile, routine de la vie familiale, manque de projets, jalousie, mensonges, infidélités... Comment les couples qui durent réussissent-ils cette navigation à vue? Car, pour les guider, nulle carte. Si ce n'est celle que l'un et l'autre acceptent de tracer ensemble.

«Lorsqu'on s'intéresse à ce que disent les couples qui vont mal, on constate qu'une grande part des relations conjugales est sous-tendue par des idéologies, affirme le psychiatre et psychothérapeute Gérard Apfeldorfer. Il y a l'idéologie du grand amour (ne souffrant aucune imperfection), celle du conjoint "prestataire de services", celle du couple totalitaire dans lequel il faut tout se dire, tout partager...»

Mais, pour que la vie à deux reste viable, il faut savoir — vouloir? — négocier ses fantasmes. Faire des efforts, être généreux. Et bâtir, à force de routines et de rituels, «une intimité qui sépare le couple du reste du monde». Une histoire commune qui, au fil du temps, fournira une identité à chacun de ses membres.

Le jeu en vaut-il la chandelle? Affaire de chance, de conviction... et de qualité de vie. Selon une récente étude de l'université anglaise de Warwick, les hommes et les femmes sans conjoint boivent trop, travaillent trop, sautent des repas et manquent de stabilité affective.

Conséquence: d'après cette enquête, réalisée pendant sept ans auprès de 10 000 citoyens britanniques, les hommes célibataires stables présentent 10 % de risques supplémentaires de mortalité, et les femmes dans la même situation, 4,8 %. Pour vivre vieux, vivons à deux...

Mais qui donc passe l'aspirateur?

Le Monde